

Communiqué 12/10/21

Architecture et transition énergétique

Ordre des architectes et Maison de l'architecture du Limousin se mobilisent pour les Journées nationales de l'architecture à Limoges

À l'occasion des **Journées nationales de l'Architecture qui ont lieu du 15 au 17 octobre**, Le Conseil régional de l'Ordre des architectes et la Maison de l'Architecture du Limousin en Nouvelle-Aquitaine, proposent de se pencher sur la **transition énergétique**. Une question présente dans tous les processus de conception des bâtiments privés ou publics quelle que soit leur taille. Cela concerne donc tous les porteurs de projets de construction. Les réglementations mises en place telle que le RE2020 accompagnent cette démarche.

C'est pourquoi l'Ordre des architectes et la Maison de l'architecture ont décidé de se saisir de la manifestation nationale organisée par le Ministère de la Culture pour organiser localement une journée en deux temps, l'un destiné aux professionnels, l'autre ouvert à tous, pour informer et débattre sur ce thème le **15 octobre** prochain à **l'Espace Simone Veil, 2 Rue de la Providence, 87000 Limoges**

Temps 1- en matinée

Le conseil régional de l'Ordre des architectes, propose aux professionnels du bâtiment d'engager une réflexion sur la réglementation environnementale 2020, autour d'une table ronde regroupant architectes, ingénieurs, techniciens et autres professionnels.

Cette réglementation applicable à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une certaine catégorie de bâtiment, se veut plus ambitieuse et exigeante pour la filière de la construction.

La France passera alors d'une **réglementation thermique** à une **réglementations environnementale**, en faveur notamment de bâtiments moins énergivores, et adaptés au confort d'été.

Cette table ronde a pour objectif de **présenter cette nouvelle réglementation**, d'évoquer son ambition, ses limites et de mettre en lumière des pratiques existantes vertueuses qui s'inscrivent déjà dans une optique ambitieuse de **performance énergétique et de diminution de l'empreinte carbone**.

Temps 2 : après-midi, tous publics - 120 Rue de la Brégère, 87100 Limoges

La réflexion engagée en matinée avec les professionnels se poursuivra l'après-midi par la visite de chantier de l'agrandissement de la Maison du département social de La Brégère conçu par Atelier 4 pour le compte du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Cette visite ouverte au grand public permettra d'illustrer l'approche existante de certains architectes en faveur de bâtiments éco-conçus.

Programme



**vendredi 15 octobre
à Limoges
Espace Simone Veil**

**La RE2020 :
une nouvelle réglementation
pour de nouvelles pratiques ?**

Contact :

Maëva Grezes :
05 56 48 05 30
Ordre.limoges@architectes.org

Pôle de Limoges
75 boulevard Gambetta
87000 Limoges

Sophie Molines
s.molines.ordre@architectes.org
05 57 14 06 90
Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
Pôle de Limoges
75 boulevard Gambetta
siège :
308 avenue Thiers
33100 Bordeaux